

PAR EMILE MARZOLF

19 février 2021, 11:54, mis à jour le 23 juin 2021, 12:40

Sans surprise, le Sénat dit non au vote électronique par anticipation

Le gouvernement avait proposé à la dernière minute de permettre aux citoyens de voter par anticipation sur des machines de vote lors de l'élection présidentielle de 2022. Furieux, le Sénat à majorité LR s'est prononcé contre le dispositif, tant sur la forme que le fond.



Cet article est réservé aux abonnés :

Déjà abonné à Acteurs publics ?

[Connectez-vous](#)

Profitez d'un accès illimité à tous nos contenus

ABONNEZ-VOUS